



Nouveau rapport du GIEC L'EPER et Action de Carême demandent la justice climatique

Lausanne, le 28 février 2022. Dans certaines régions du monde, la capacité d'adaptation aux changements climatiques a déjà atteint ses limites. Telle est la conclusion alarmante que le GIEC formule dans le rapport qu'il publie aujourd'hui. L'impact est particulièrement grave pour les populations du Sud, qui ne sont pourtant guère responsables du dérèglement climatique. Pour cette raison, les organisations de développement Action de Carême et EPER demandent de toute urgence davantage de justice climatique.

La portée du rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est aussi vaste que ses conclusions sont alarmantes : quelque 270 expert·e·s du monde entier ont analysé plus de 34 000 publications scientifiques et rédigé, sur cette base, le deuxième volet de leur sixième rapport, fort de 2500 pages. Celui-ci est consacré aux impacts des changements climatiques pour l'environnement et les êtres humains ainsi qu'aux efforts d'adaptation nécessaires pour que la Terre reste habitable.

Le dernier rapport du GIEC le dit sans ambages : « Les personnes en situation de pauvreté ne sont pas en mesure de s'adapter suffisamment au réchauffement, ce qui met en danger leur sécurité alimentaire. Les responsables de la crise climatique ont ainsi l'obligation morale de les soutenir », explique Stefan Salzmann, responsable du programme Énergie et justice climatique chez Action de Carême, qui a publié un [blog](#) sur le rapport. La lecture des 18 chapitres donne la mesure de l'ampleur des enjeux : le réchauffement est si avancé que certaines régions ne sont déjà plus en mesure de s'adapter aux conséquences de cette crise.

Une question de justice

Ce sont surtout les moyens de subsistance des personnes de l'hémisphère Sud qui sont le plus menacés, comme le confirme Judith Macchi, responsable thématique pour le climat et la résilience à l'EPER : « Nous en faisons actuellement l'expérience dans le sud de l'Éthiopie, une région qui subissait auparavant une sécheresse tous les dix ans. Ses habitant·e·s affrontent actuellement le troisième épisode d'aridité depuis 2012 et ne parviennent plus à se refaire entre ces phénomènes extrêmes toujours plus fréquents. »

L'exemple de l'Éthiopie montre clairement que ces personnes paient les pots cassés d'une crise dont elles ne sont pas responsables. Dans son nouveau [document stratégique sur la justice climatique](#), l'EPER définit cette notion et les stratégies qu'elle applique dans ses projets du monde entier pour soutenir des personnes aux prises avec les conséquences du réchauffement. Elle y formule aussi ses revendications en la matière. « Nous demandons que les changements climatiques soient abordés comme un problème non seulement sur le plan écologique, mais aussi sur le plan social et sur celui des droits humains », précise Judith Macchi. « En conséquence, nous défendons les droits des personnes les plus démunies et œuvrons en faveur d'une répartition équitable des coûts et des charges du dérèglement climatique. »

Campagne œcuménique

En Suisse, Action de Carême et l'EPER ont placé la justice climatique au cœur de leur Campagne œcuménique pour un cycle de quatre ans. Intitulée « [Justice climatique, maintenant !](#) », elle démarre le 2 mars. La [campagne 2022](#) abordera tant le gaspillage d'énergie dans les pays riches comme la Suisse que l'impossibilité pour de nombreuses personnes au Sud de s'assurer un approvisionnement stable en énergie verte. Concrètement, les deux œuvres d'entraide demandent au Conseil fédéral et au Parlement de mettre rapidement en chantier la révision de la loi sur le CO₂ dans le but de parvenir à la neutralité climatique à l'horizon 2040.

Plus d'informations :

- [Document stratégique de l'EPER](#) sur la justice climatique
- [Blog d'Action de Carême](#) sur le rapport du GIEC
- Campagne œcuménique : justiceclimatique.ch
- Possibilité d'interviewer Yvan Maillard, responsable Justice Climatique EPER

Renseignements :

- Joëlle Herren Laufer, responsable médias EPER, joelle.herren@eper.ch, 078 661 08 97